


Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	 CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE <small>RIOM LIMAGNE & VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> 1^{er} décembre 2023		N :	2023-57
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 11 - Votants : 12			

Conformément à la convocation du 22 novembre 2023, le Conseil d'Administration du CIAS de Riom Limagne et Volcans s'est réuni le 30 novembre à 17 heures.

Constatant que la majorité des membres en exercice n'assistait pas à la séance et que les conditions de quorum n'étaient pas réunies, la Présidente a informé les membres du Conseil d'Administration du report de la réunion.

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 1^{er} décembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Le Conseil pouvant délibérer à cette occasion sans condition de quorum conformément aux articles R 123-17 et R123-27 du code de l'action sociale et des familles.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON, M Didier CHASSAIN, Mme Aurélie FERNANDES, M Roland GRENET, M Jean DANIEL, M Fabrice JOUIN, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET (procuration de Mme MARTINHO), M Didier MICHEL, Mme Samya RIOTON.

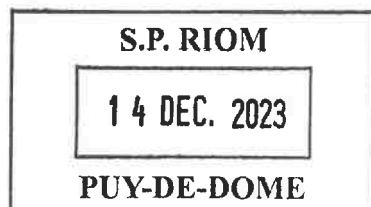
Absents excusés : M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, Mme Marie CACERES, Mme Anne-Marie CHARLES, M Jean-Marc COURBET, Mme Valérie CHASSAIN, Mme Michèle GRENET, Mme Anne Catherine LAFARGE, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO (procuration à M MAGNET), Mme Fanny CHEVALIER, M Didier MIGNE, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER.

Mise à jour du tableau des effectifs

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Les modifications apportées au tableau des effectifs en 2023 concernent :



✓ Transformation de poste

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
1 poste de d'agent social à temps complet	Augmentation de temps de travail	1 poste d'agent social à temps non complet (30 heures hebdo)	SAAD	01/12/2023
1 poste d'auxiliaire de soins à temps complet	Départ en détachement	1 poste d'aide-soignante classe normale	EHPAD	
1 poste d'aide-soignante classe normale à temps complet	Réussite concours	Agent social principal 2 ^{ème} classe à temps complet	SSIAD	

Entendu l'exposé du Président de séance, les membres du Conseil d'Administration sont donc invités à en délibérer et à l'unanimité :

- **AUTORISENT** la création des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, par délégation
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

